PROCES VERBAL - REUNION DU COMITE RELAX

Le Mercredi 9 Février 2023 tenue à la Cantina - Acacias

<u>Présents</u>: Dominique WOHLWEND, président, webmaster -

webslave

Yasmina SCHNEIDER, vice-présidente, responsable technique

et responsable du cours d'entraineurs

Christelle JAVET, secrétaire

Gladys VILCHEZ, trésorière et responsable du cours d'arbitres

Excusé: Samuel VEZ

Ouverture de la réunion à 19 h. 30

Membres du comité

RAS

Cours d'arbitre *

La date du prochain cours est d'ores et déjà fixée au Samedi 7 Octobre 2023 de 13 h. à 18 h.

Les inscriptions sont déjà en ligne et nous vous y attendons nombreux.

Cours d'entraîneur *

La date du prochain cours est d'ores et déjà fixée au Samedi 4 Novembre 2023 de 13 h. à 17 h..

Les inscriptions sont déjà en ligne et nous vous y attendons nombreux.

Comité

Le comité fixe d'ores et déjà les dates des prochaines réunions, soit :

-	Jeudi 11 Mai 2023	19 h. 30	Le Petit Océan
			Ch. des Coudriers 50 - 1209 Genève
-	Jeudi 15 Juin 2023	19 h 30	Bateau ???
-	Lundi 4 Septembre 2023	19 h. 30	Chez Dominique à Bernex
-	Mercredi 13 Septembre 2023	18 h. 30	AGO
			Lieu à définir

^{*}Toutes informations complémentaires concernant ces cours suivront sur le site tout au long de la saison y compris rappel pour les inscriptions.

Finances

Remise à Gladys par Dominique des factures payées concernant le site WEB, la subvention Coupe Fellay et ballons.

En annexe vous trouverez le complément au Règlement du championnat Relax actuel (art. 13 et ss à l'art. 16 et ss).

Ce document sera également mis en ligne sur le site pour consultation.

Divers

 On vous rappelle que l'équipe qui reçoit et qui a des problèmes de lumière ou horaires avec sa salle, doit en informer les équipes qu'elle reçoit afin de décider <u>AVANT</u> le début du match quoi faire si ce dernier n'a pu être terminé = voir règlement à ce sujet.
Il est IMPERATIF que cette décision soit <u>transcrite sur la feuille de</u> <u>match</u> !!!

> Fin de la séance à 20 h. 30 Prochaine réunion le Jeudi 11 Mai 2023

D'ICI LA, NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE SAINT-VALENTIN





COMMISSION REGIONALE DES EQUIPES RELAX (CRR)

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT RELAX

Complément au règlement du championnat Relax - Finance

ART. 13: PARTICIPATION « Championnat junior SVRGe»

13.1 Svrge/relax participe au frais du championnat junior de SVRGe, la somme est déterminée par le comité en fonction des disponibilités.

ART. 14: PARTICIPATION « Coupe Fellay »

14.1 Svrge/relax participe au frais d'arbitrage de la coupe Fellay, lors de l'assemblée générale « Relax » la somme est déterminée et votée.

ART. 15 : PARTICIPATION « Académie de volley-ball Genève»

15.1 Svrge/relax participe au frais annuelle des jeunes qui participe à l'académie de volley-ball, le comité de l'académie gère l'utilisation de la somme allouée, lors de l'assemblée générale « Relax » la somme est déterminée et votée.

ART. 16: Création d'un fond de réserve.

- 16.1 Le fond de réserve est prévu pour aider les équipes, comité ou organisateurs, lors de manifestation ou tournoi.
- 16.2 L'allocation d'un montant quelconque sera discuté en comité et votée selon les justificatifs présentés.
- 16.3 La participation du comité est sous la forme d'une partie de la somme demandée, en aucun cas de la somme totale, le comité détermine le pourcentage de remboursement.
- 16.4 Aucun recours n'est possible suite à la décision du comité.
- 16.5 Les documents pour l'obtention d'un remboursement sont à envoyer sous forme de fichiers « pdf », à l'adresse suivante : citron@svrge.org